

Assemblée des membres du 5 décembre 2018

Propositions du Comité

Point 3 de l'ordre du jour

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'approuver le procès-verbal de l'Assemblée des membres du 6 juin 2018.

Point 4 de l'ordre du jour

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'approuver le Programme d'activités et le budget 2019.

Point 5 de l'ordre du jour

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'approuver le Plan financier 2020–2023.

Point 6 de l'ordre du jour

Réélections du Comité

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'approuver la réélection de Madeleine Deckert (Évilard) et Stefan Krattiger (Aegerten). La durée du mandat est de quatre ans.

Élection de remplacement au Comité: cercle électoral Lyss/Aarberg

Un nouveau membre du Comité doit être élu suite au départ de Peter Gerber (Schüpfen) provenant du cercle électoral Lyss/Aarberg. La durée du mandat est de quatre ans. Les candidats suivants sont en lice:

- Fritz Affolter, Aarberg
- Stephan Alioth, Hermrigen
- Pierre-André Pittet, Schüpfen

Élection de remplacement au Comité: représentation des membres doubles

La représentation des membres doubles de la Repla Granges-Büren au Comité doit être à nouveau désignée suite au départ de Max Wolf (Lengnau). La durée du mandat est de quatre ans. La candidature suivante a été déposée:

- Barbara Eggimann, Arch

Élection à la présidence

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'approuver l'élection de Madeleine Deckert (Évilard) en qualité de présidente. La durée du mandat est de quatre ans.